

Paris, le lundi 27 octobre 2025

Lettre ouverte pour Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires

Objet : Ne fermez pas la porte aux vacances de nos enfants

Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Le 14 octobre 2025, nous avons découvert avec stupéfaction le Projet de loi de finances et le Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour l'année 2026. Derrière la technicité des lignes budgétaires, deux décisions, qui marquent un recul historique du droit aux vacances, nous ont particulièrement alarmés :

- la suppression du dispositif Colos apprenantes, ramené à 0€ sans justification, alors qu'en 2025 il était doté de 36,8 millions d'euros,
- la taxation à 8% du budget des activités sociales et culturelles des CSE, présentée de manière déraisonnable comme une mesure sur les compléments de salaire, alors qu'elle s'attaque en réalité aux avantages des salariés et affaiblit leur soutien aux familles, notamment via les chèques-vacances.

En 2023, ce sont 4,7 millions d'enfants qui ne sont pas partis en vacances, soit 2 enfants sur 5. Ce chiffre représente Karim, quatorze ans, qui n'a jamais vu la mer. Il y a Jade, huit ans, qui rêve d'être dans le train qu'elle voit passer sous sa fenêtre tous les jours. Il y a ces parents qui expliquent à leurs enfants, avec honte et culpabilité, qu'ils feront « des vacances à la maison, parce qu'on n'a pas d'argent ».

Ces familles, pour la plupart avec un quotient familial inférieur à 1000€, comptent souvent sur leur CSE, leur mairie ou encore l'association locale pour accéder à un séjour ou à une aide. Demain, avec la suppression des Colos apprenantes conjuguée à la réduction des moyens des CSE, c'est le droit aux vacances de centaines de milliers d'enfants qui va finir par disparaître. Pour leurs parents, pour les collectivités, les associations, les organisateurs de séjours, c'est le sentiment d'impuissance et d'abandon qui s'installera.

Pourtant, les Colos apprenantes n'étaient pas qu'une simple mesure de relance. Elles étaient une réponse concrète à une urgence sociale et éducative. Entre 2020 et 2024, plus de 400 000 enfants ont pu bénéficier du dispositif et partir en vacances, parfois pour la première fois. Alors que 95% des familles ont témoigné de leur satisfaction et de leur reconnaissance, il a été jugé nécessaire de bannir ce dispositif, sans aucune justification, pour 2026.

Dans un pays où la santé mentale a été désignée Grande Cause nationale 2025, comment

comprendre que l'État puisse contribuer à la fermeture d'espaces qui participent au bien-être et à la construction des jeunes ? Les colonies de vacances et les séjours de scoutisme sont des lieux, aujourd'hui rares, où un enfant peut vivre loin des écrans, respirer l'air pur, s'amuser en groupe et découvrir la richesse de la nature. Ces expériences permettent aussi aux jeunes de reprendre confiance en eux, de vivre la mixité sociale, de tisser des liens, et pour certains de s'offrir une parenthèse bienveillante dans un quotidien parfois difficile.

En ratifiant la Convention internationale des droits de l'enfant en 1990, la France s'est engagée à garantir à chaque enfant le droit « au repos, aux loisirs et à la participation à des activités récréatives et culturelles » (article 31). Ce droit n'est ni accessoire ni symbolique, il est le socle du développement et de l'émancipation de l'enfant. Priver les enfants les plus fragilisés de vacances par de telles décisions est un réel manquement et désengagement.

Notre République repose sur trois valeurs : liberté, égalité, fraternité.

Comment parler de liberté quand certains enfants sont assignés à résidence ?

Comment parler d'égalité quand le droit aux vacances devient un privilège ?

Comment parler de fraternité quand les lieux de partage et de mixité disparaissent ?

Les colonies de vacances font vivre un idéal simple et puissant, celui d'une enfance libre, curieuse, solidaire et joyeuse. Pourtant en 2026, alors que nous fêterons leurs 150 ans, arrêter un dispositif d'aide aux départs en colo apparaît comme incompréhensible et absurde. Elles ont traversé les crises, les guerres, les mutations du monde, parce qu'elles répondent aux besoins des familles, aux envies des enfants et surtout au droit aux vacances. Aujourd'hui, ce droit fondamental vacille.

Au-delà des répercussions sociales et éducatives, ces décisions vont également avoir des retombées économiques désastreuses, à court comme à long terme. À brève échéance, elles entraîneraient une baisse immédiate du nombre de séjours organisés, mettant en péril des milliers d'emplois directs et indirects. Sur le long terme, c'est tout un écosystème local qui verrait s'effondrer une part essentielle de son économie. De nombreuses collectivités, déjà fragilisées, verront leurs capacités d'action encore réduites, surtout lorsque la baisse des crédits d'État destinés aux territoires vient aggraver la situation.

À l'échelle nationale, priver des enfants de ce droit fondamental, c'est aussi affaiblir l'investissement collectif dans l'éducation, la santé mentale et la cohésion sociale, autant de leviers indispensables à la prospérité de demain. Si nous laissons ces mesures s'appliquer, ce seraient bien plus que 4,7 millions d'enfants et de jeunes qui laisseront une page blanche à la rentrée pour répondre à la fameuse question : « Qu'avez-vous fait pendant les vacances ? ».

Ces choix budgétaires, présentés comme des économies, seraient en réalité des pertes humaines et économiques considérables. Nous vous demandons donc, avec urgence et espoir :

- de maintenir une politique publique ambitieuse pour les colonies de vacances et les camps de scoutisme qui permettrait de nouveau à des milliers d'enfants de s'épanouir et partir en vacances,

- de renoncer à la taxation de 8% sur les activités sociales et culturelles des CSE, qui compromettrait directement l'accès aux vacances et aux loisirs de millions de familles et d'enfants,
- d'assurer des moyens aux territoires leur permettant de mettre en place une politique éducative et solidaire.

Les enfants sont notre avenir, ils ne doivent pas être les victimes des erreurs passées.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, l'expression de notre considération et de notre détermination à défendre le droit aux vacances pour tous les enfants.

Un ensemble d'acteurs engagés

COLLECTIFS NATIONAUX



ORGANISATIONS

